

Grippe aviaire (oiseau) : Feuillelet d'information 2

Information pour les professionnels de la santé

Pour la plupart des Canadiens, le risque de contracter la grippe aviaire est peu élevé. Cependant, une personne exposée à de la volaille ou des oiseaux sauvages dans une région où la grippe aviaire de type A (H5N1) a été détectée est à risque d'infection.

Qu'est-ce que c'est la grippe aviaire?

La grippe aviaire est une infection virale contagieuse qui peut affecter toutes les espèces d'oiseaux. Quelquefois, les humains peuvent également être infectés par les souches de type A des virus de la grippe aviaire.

Grippe aviaire de type A (H5N1)

Le virus de la grippe aviaire de type A (H5N1) suscite une inquiétude particulière parce que de nouvelles variantes asiatiques ont démontré :

- qu'elles peuvent muter rapidement;
- qu'elles peuvent causer une grave maladie respiratoire chez les humains; et
- qu'elles pourraient acquérir des gènes de virus affectant d'autres espèces.

Cependant, cette nouvelle variante n'a pas encore été rapportée en dehors de l'Asie et de l'Europe de l'Est.

Caractéristiques cliniques

Des rapports de flambées antérieures indiquent que les symptômes de la grippe aviaire chez les humains allaient à des symptômes qui ressemblent à ceux de la grippe (par ex. fièvre, toux, maux de gorge et douleurs musculaires) aux infections des yeux, la pneumonie, le syndrome de détresse respiratoire aigu, la défaillance de multiples organes, la lymphocytopénie, des niveaux d'enzymes du foie élevés et des profils anormaux de coagulation.

L'Agence de santé publique du Canada recommande des efforts de surveillance accrus de la part de tous les hôpitaux, centres de santé et cliniques. Cela vise à identifier les patients qui ont une pneumonie inexplicée, le syndrome de détresse respiratoire aigu ou une maladie respiratoire grave et qui ont voyagé dans une région où la grippe aviaire de type A (H5N1) a été détectée dans les dix jours depuis le début des symptômes.¹

On conseille aux médecins d'isoler le patient, de mettre en oeuvre les précautions concernant les gouttelettes et de communiquer avec le bureau du médecin-hygiéniste en chef pour de plus amples discussions à savoir si un lien épidémiologique est apparent.

¹ <http://www.cmaj.ca/cgi/content/full/170/5/785#R3-24>

Pour plus d'information :

Communiquez avec le bureau du médecin-hygiéniste en chef, au (867) 920-8877.

Visitez les sites Web suivants :

www.hlthss.gov.nt.ca – Ministère de la Santé et des Services sociaux (Voir la section sur les programmes et les services)

<http://www.phac-aspc.gc.ca/h5n1/> – Agence de santé publique du Canada